



© Jean-François Salles
 © Jean-François Salles
 Séverine ROUVERAND créatrice d'objets en bois flotté au sein de l'association Mine de talents.



SOCIÉTÉ

L'emploi, pilier efficace de l'insertion

L'insertion, une action majeure pour le Conseil général. Le service action sociale de la collectivité est sur tous les fronts pour venir en aide aux personnes qui traversent une période difficile et les aider à retrouver une activité pérenne.

Au Conseil général de Lozère, l'insertion constitue, quoi qu'il arrive, une priorité. C'est l'une des compétences phares de la collectivité départementale, avec plus de 798 000 € consacrés au Plan départemental d'insertion (PDI) en 2011. « 850 personnes sont accompagnées au titre du RSA, selon les chiffres les plus récents, note Sandra Atgé, chef du service action sociale et lutte contre les exclusions. Notre objectif principal est qu'une solution soit proposée à chaque bénéficiaire. D'ailleurs, et malgré la crise, leur nombre n'a pas augmenté depuis cinq ans. »

SUIVI PERSONNALISÉ

Le rôle du Conseil général ne s'arrête pas au versement de l'allocation, bien au contraire. Chaque bénéficiaire est orienté vers un référent unique, un travailleur social du Conseil général ou un référent Pôle emploi. « Selon les besoins et les projets des bénéficiaires, un accompagnement spécifique leur est proposé sur un des thèmes suivants : accès à l'emploi ou à la création d'activité mais également aide à la mobilité ou dans la recherche d'un logement, ajoute Sandra Atgé. L'insertion est une notion complexe. Nous devons accompagner les personnes sur tous les fronts pour les aider à retrouver une activité. Il est indispensable de

EN CHIFFRES

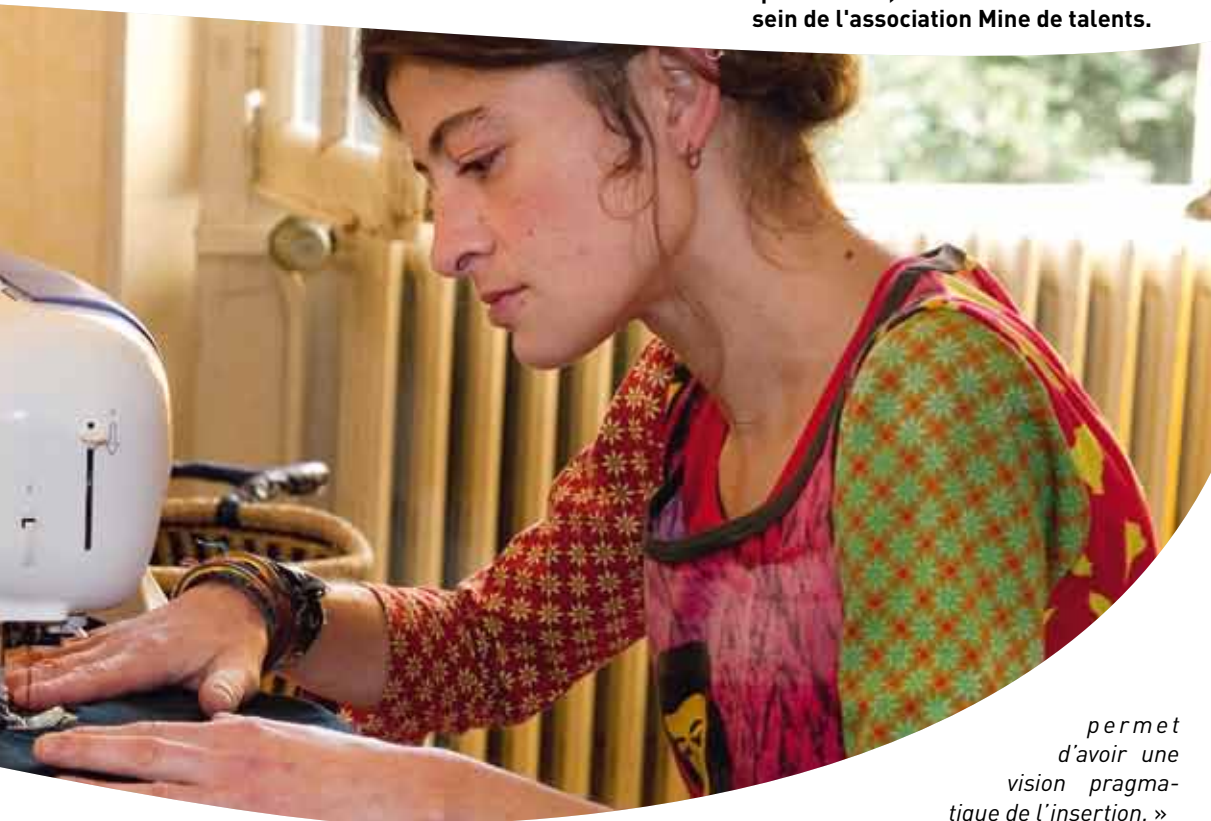
798 200 €,
 le montant alloué par le
 Conseil général au Programme
 Départemental d'Insertion (PDI).

849
 foyers bénéficiaire du RSA
 socle (prestation versée par le
 Département au 30/09/2011).

40
 contrats aidés cofinancés
 par le Conseil général en 2010.

25
 associations menant des actions
 d'insertion financées par le
 Conseil général.

◊ Delphine BORÉ, créatrice de textiles au sein de l'association Mine de talents.



permet
d'avoir une
vision pragmatique
de l'insertion. »

travailler à la périphérie de l'emploi pour pérenniser leur insertion. »

Dans cette tâche, et dans le cadre du PDI voté tous les trois ans, le Département s'est adjoint la compétence de 25 structures spécialisées. Certaines se chargent des publics en grande difficulté ou très isolés, d'autres assurent un accompagnement dans la recherche d'emploi ou vers la création d'activité. « Le développement de partenariats permet d'avoir un bon réseau de débouchés pour les bénéficiaires du RSA, analyse Valérie Kremski-Frey, directrice du Pôle social du Conseil général. Nous sommes un petit département, on connaît bien le tissu économique et associatif ainsi que les bénéficiaires. Cela nous

L'insertion constitue une priorité pour le Conseil général

APPRENDRE À SE VENDRE

Crimage, Centre régional d'initiation aux métiers des arts graphiques et de l'édition, tient une permanence à Florac les jeudis et vendredis. Cette structure accompagne les bénéficiaires dont le projet s'oriente vers l'art ou l'artisanat d'art. « Nous recevons des créateurs très habiles, talentueux, note Serge de Albertis, le directeur de la structure. Mais souvent ils ne sont pas préparés à affronter la réalité commerciale, ils n'arrivent pas à se vendre. On essaie de les aider dans ce sens-là. » « On s'est aperçu qu'il existait en Lozère une population d'artistes et d'artisans d'art qui pour pouvoir continuer à y vivre ont besoin de vendre hors de nos frontières, poursuit Sandra Atgé. Crimage a justement le réseau qu'il faut pour mener cette action à

Suite p. 12 ►►

POINT DE VUE

Suzy Reverte,

EN CHARGE DE L'INSERTION À L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF)



◊ Suzy REVERTE à droite de la photo, accompagnée de Monique FOISSAC, son assistante.

On ne le sait pas toujours, mais l'ONF a aussi une dimension sociale : il pilote deux chantiers d'insertion financés par le Conseil général avec plus de 176 000 €, l'État et l'Europe, l'un à Mende, l'autre à Langogne. « Douze personnes en bénéficient chaque année, explique Suzy Reverte, représentante de l'ONF au sein de ce programme d'un genre particulier. Les personnes retenues travaillent en moyenne 26 h par semaine, et font essentiellement de l'entretien de chemins communaux ou de randonnée, d'aires d'accueil du public, d'abords de rivière ou de ruisseaux. Le reste du temps de travail est dédié à la recherche d'emploi et aux formations. L'ONF assure leur encadrement technique, leur formation et leur accompagnement socioprofessionnel en partenariat avec l'AIPPH (Accompagnement Insertion des Personnes et des Personnes Handicapées en Lozère). Le but de ces chantiers est avant tout de remettre ces personnes, souvent en grande difficulté, sur le chemin de l'emploi. Notre objectif est de mettre en place un projet, et qu'à l'issue du chantier les participants enchaînent au moins sur une formation. Si c'est difficile pour certains de retrouver un emploi stable, on constate toujours, chez chacun d'eux, une progression. »

La parole aux Lozériens

Quelles sont vos attentes en matière d'écologie ?

Laurence Bouvier, agricultrice à Montbrun

« Mon compagnon et moi-même sommes installés depuis le 1^{er} février 2011. Nous avons 54 hectares et faisons du maraîchage et de l'élevage. Nous avons bénéficié d'un prêt à 0 % de 10 200 € de l'AIRDIE. Cela nous a permis d'attendre la subvention des Jeunes Agriculteurs, et surtout de démarrer dans de bonnes conditions. On n'aurait sans doute pas obtenu ce prêt auprès des banques classiques. Aujourd'hui notre activité est pérenne, on est très confiant pour l'avenir.

Joani, Ségolène et Jean, cogérants de Cévennes électricité renouvelable

« Notre société a ouvert en 2008 à Sainte-Croix-Vallée-Française. Elle a pour objectif le développement des énergies renouvelables. Nous installons surtout des panneaux solaires photovoltaïques, mais aussi des éoliennes et des systèmes hydroélectriques. Au départ, nous avions besoin de beaucoup de trésorerie et l'AIRDIE nous a prêtés 10 000 € pour l'achat d'un camion. Ça nous a bien aidés. Malgré une année 2011 en demi-teinte, l'an prochain s'annonce bien.



ALOES et ESL : un tremplin professionnel

ALOES (ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE) ET ESL (ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION) SONT DEUX STRUCTURES PARTENAIRES QUI ŒUVRENT DANS LE CHAMP DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE SUR TOUTE LA LOZÈRE.

Le Conseil général les soutient financièrement avec plus de 60 000 €. « On est un intermédiaire indispensable pour les personnes qui n'arrivent pas à accéder de façon directe à un travail, un tremplin qui les aide à reprendre confiance en leurs compétences », note Solène d'Espinay, directrice des deux structures. Elles proposent des missions ponctuelles ou régulières, dans le jardinage, le ménage, le secrétariat, le bâtiment... « Les personnes s'inscrivent de façon volontaire, ajoute la directrice. Nos clients sont des particuliers, des associations, des collectivités et des entreprises qui ont besoin de personnel. C'est grâce à eux que nous pouvons faire travailler nos salariés. » En 2010, ALOES et ESL ont salarié respectivement 205 et 151 personnes, dont 59 bénéficiaires du RSA. Certains d'entre eux retrouvent un emploi stable à la sortie, comme cette jeune femme qui au bout de deux mois d'intérim s'est vu proposer une embauche en CDI. Un succès qui en dit long sur l'utilité d'ALOES et d'ESL.

CONTACTS // www.aloes-esl.fr ; 04 66 65 26 66.

Suite de la p. 11 ►►►

bien. » La réussite de la photographe Marina Obradovic, basée à Saint-Martin-de-Lansuscle et accompagnée par Crimage il y a quelques années, en est une preuve concluante. Elle a depuis exposé ses photos à Nîmes et à Paris, mais aussi dans plusieurs villes d'Italie.

MARCHEPIED VERS L'EMPLOI

Mine de talents fonctionne sur le principe de la coopérative d'entreprises et permet aux porteurs de projet de se lancer avec un filet de sécurité. Le constat y est le même qu'à Crimage : les personnes avec peu de ressources ont parfois simplement besoin d'un marche-pied pour se remettre en selle. « On a tout type de public : des jeunes qui souhaitent démarrer une activité, des personnes de plus de 50 ans ayant subi un licenciement économique, beaucoup de femmes se retrouvant seules avec leurs enfants, expose Sylvie Catelan, gérante de Mine de talents. 75 % de ceux qui créent leur entreprise chez nous perdurent. Parmi les autres, au moins 12 % rebondissent vers un emploi salarié. Cela montre bien l'intérêt de l'insertion par l'activité économique.

Tous ces gens retrouvent leur dignité et leur indépendance.

Tous ces gens retrouvent leur dignité et leur indépendance. » Pour Sandra Atgé, c'est tout à fait l'objectif du Conseil général : « Notre rôle est de donner un coup de pouce à des personnes qui ont des compétences qu'ils n'arrivent pas à valoriser. »

MICROCRÉDIT

À l'AIRDIE, représentant régional de France active, les outils de financement dédiés à la création d'activités sont un peu différents. Cette association propose des financements solidaires pour des projets jugés viables, tout en fournissant accompagnement et suivi. « En Lozère, le retour sur investissement pour des projets d'hôtellerie, de restauration ou de commerce est plus long que sur la côte, souligne Sandra Atgé. Notre objectif est aussi de promouvoir des activités rurales dans



© Jean-François Sallès

Chantiers d'insertion de l'ONF à Mende et Langogne.

des secteurs où il est parfois difficile de maintenir des populations. » Dans le cas où les banques ne sont pas prêtes à faire le pari de la réussite, l'AIRDIE peut intervenir grâce au soutien du Département qui finance un crédit à l'initiative agri-rurale : un prêt à taux 0. Un choix qui va de soi dans un territoire comme la Lozère.

47 POSTES EN CHANTIER D'INSERTION

Autre type d'action proposée par le Conseil général : les chantiers d'insertion. 47 postes sont disponibles chaque

année, réservés à des personnes relevant de minima sociaux ou du chômage de longue durée, dans les secteurs du patrimoine ou de l'environnement. « Parfois, les bénéficiaires ont besoin de retrouver un contact avec le monde du travail, un statut, note Sandra Atgé. Les personnes qui participent à ces chantiers n'ont parfois jamais eu d'emploi salarié. Et vous savez comme il est difficile, surtout en ce moment, d'obtenir un emploi sans aucune expérience. »

L'enjeu de l'insertion est en fait double, comme l'explique la directrice du pôle social du Département, Valérie Kremski-Frey : « Notre rôle est de réaliser efficacement de l'insertion par l'activité économique. Pour cela nous nous appuyons sur le tissu associatif existant, ce qui par ricochet crée de l'activité. Grâce à notre soutien, les associations développent un service, et continuent en parallèle à prendre en charge des publics en difficulté. » Ces structures n'ont d'ailleurs pas qu'un rôle d'insertion. Le soutien du Conseil général les aide avant tout à assurer leur rôle : rendre des services aux Lozériens. ■



© Jean-François Sallès



3 QUESTIONS

Jean-Paul Bonhomme, président de la Commission action sociale et solidarité

1 Couleurs Lozère Pourquoi la mission insertion est-elle importante pour le Conseil général ?

Jean-Paul Bonhomme : Il s'agit avant tout de répondre à un problème sociétal : des hommes et des femmes qui rencontrent des difficultés dans leur vie sociale, familiale, dans leur recherche d'emploi. C'est donc un domaine d'intervention prioritaire pour le Conseil général ! Le service insertion et les centres médico-sociaux du Conseil général sont mobilisés dans l'accompagnement des publics concernés en coordination avec les associations d'insertion qui œuvrent sur le département.

2 Couleurs Lozère Au-delà du RSA, quelles sont les actions menées par le Conseil général en faveur des personnes en difficulté ?

JPB : Le Conseil général satisfait à un accompagnement de proximité, souvent individuel. Les travailleurs sociaux tiennent des permanences régulières, décentralisées au niveau des chefs-lieux de canton. En cas de non ou mal-logement, les services organisent un accompagnement vers les accueils d'urgence ou une solution adaptée à leurs besoins. Pour les jeunes de moins de 25 ans connaissant des difficultés, le Conseil général finance des bourses Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté (FAJED). Il finance aussi des activités d'insertion comme les chantiers ou les entreprises d'insertion. Cela fait partie de quelques-unes des actions phares du Département en faveur de l'insertion.

3 Couleurs Lozère Pourquoi avoir choisi de privilégier l'insertion par l'activité économique ?

JPB : Les chantiers d'insertion permettent un premier contact vers le retour à l'emploi, l'accompagnement vers une resocialisation, l'apprentissage du travail en équipe. Les entreprises d'insertion par l'activité économique tiennent compte des difficultés des personnes, mais comportent les mêmes exigences que le monde normal du travail... Elles mettent en situation « ordinaire » le temps de la résolution d'une période de fragilisation.